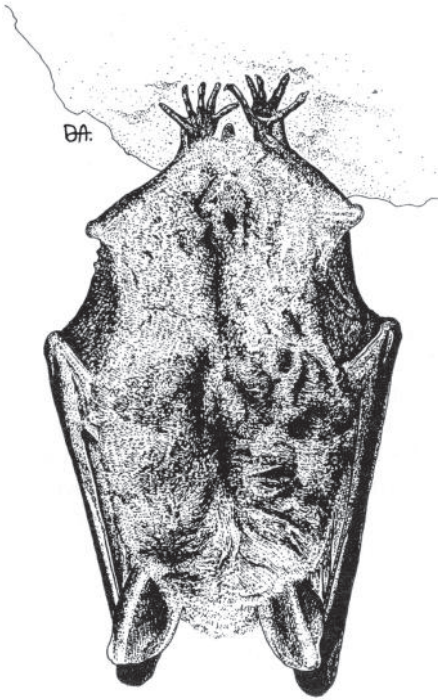


# Grand Murin

*Myotis myotis*



## Identification

- Grande taille (65 à 84 mm) ; avant-bras compris entre 57 et 64,5 mm
- Poids : 28 à 40 g
- Pelage dense, dos brun clair et ventre gris blanc
- Museau court et large, face glabre et rosée
- Oreilles longues et larges

Facile à reconnaître par sa taille et son allure massive, le Grand Murin ne saurait être confondu avec le Grand Rhinolophe et la Sérotine commune, seules autres grandes espèces de chauves-souris régulièrement observées dans les cavités de Normandie, ni avec la Noctule commune, arboricole et beaucoup plus sombre. En hiver, le Grand Murin fréquente les grottes, les caves... mais aussi des blockhaus, comme sur le littoral du Cotentin. Il se rencontre dans des fissures étroites, ou accroché à des parois verticales, ou encore au plus haut de voûtes en forme de cloche ; dans tous les cas, il choisit

des endroits à l'abri des courants d'air. Le déséquilibre observé entre les résultats des décomptes hivernaux effectués dans les sites souterrains et ceux, supérieurs, des effectifs de femelles reproductrices rencontrés dans les colonies connues actuellement suggère, chez cette espèce exclusivement cavernicole, l'existence de déplacements en direction des régions voisines. Une telle dispersion à l'approche de la mauvaise saison est déjà constatée en Europe.

En été, cette espèce grégaire fréquente les combles de bâtiments, en particulier ceux de grands édifices : églises, châteaux. La colonie la plus importante connue actuellement compte 400 individus. À ce jour, 21 gîtes de mise bas sont suivis en Normandie, pour un total d'environ 1 900 femelles reproductrices.

Les terrains de chasse du Grand Murin sont liés aux sols dénués de relief. Les vieilles forêts à strate herbacée peu développée sont principalement fréquentées en Europe continentale. Les prairies pâturées et les prairies de fauche sont particulièrement recherchées en automne dans certaines localités. La phénologie d'occupation des différents habitats semble être fonction de la disponibilité et de l'accessibilité de l'entomofaune épigée nocturne et de capacité volante faible. L'espèce utilise en effet deux techniques de chasse : le glanage des proies au sol et la poursuite aérienne (Roué & Barataud, 1999 pour revue). Le Grand Murin a un régime alimentaire que l'on peut qualifier de généraliste et opportuniste, composé principalement de coléoptères de la famille des carabidés et d'autres proies du sol comme les arachnides, les myriapodes, les courtilières, les grillons, les larves de coléoptères, les orthoptères...

Cette espèce est inscrite à l'annexe II de la Directive européenne "Habitat-Faune-Flore".

**Toute la Normandie : commun.**

